

Subvention exceptionnelle à l'Association «FRANCE-IRON TOUR»

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association «FRANCE-IRON TOUR» organisera en août 1995 une importante compétition réunissant les meilleurs triathlètes mondiaux. Le lundi 21 août ce Tour de France fera étape dans notre ville.

Depuis le site de la Gare d'Eau, les compétiteurs en découdront dans la rivière «Le Doubs» pour l'épreuve de natation, par une boucle empruntant les quartiers centre-ville, Velotte, La Grette, Canot pour l'épreuve de cyclisme, les quais et la rue des Boucheries pour l'épreuve de course à pied.

Dans le but de favoriser l'animation de notre Cité durant la période estivale, la Ville de Besançon pourrait apporter une contribution d'un montant de 30 000 F à l'Association «FRANCE-IRON TOUR», organisatrice de cette compétition internationale.

En cas d'accord du Conseil Municipal, cette dépense serait imputée au chapitre 945.180/691.90012.20300 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédit d'égal montant du chapitre des dépenses imprévues 970.669 - code service 20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.